L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLÉANS, DIMANCHE, MATIN, 25 SEPTEMBRE 1870. — 44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 25 SEPTEMBRE.

VENTE A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Geo. Pearson, à midi, aux Fair Grounds—[illegible] pour le grand piquenique du 2 octobre.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par B. J. Montgomery, à 10 heures, au coin des rues Villeré et Ste-Anne—tout le fonds d'une grocerie de premier ordre.

Par J. Déjan, jr. à 11 heures, au No 128 rue Gravier—meubles et pianos.

La proclamation de la république à Paris.

Nos lecteurs trouveront sur la seconde page, les détails déjà donnés dans notre édition du soir, sur la proclamation de la république à Paris, ainsi que d'autres matières à lire.

A la 3me page, le Feuilleton.

Les nouvelles de Paris.

Le jour même où nous recevons par la malle les journaux européens contenant les détails du désastre de Sedan et de la révolution non moins désastreuse qui en a été la suite, le télégraphe nous annonce qu'une nouvelle révolution a éclaté à Paris, qu'on se bat dans les rues et que les Prussiens, placés sur les collines environnantes, ont la satisfaction d'entendre la canonnade et la fusillade et de voir monter vers le ciel la fumée de cette guerre fratricide.

Ah! nous l'avouons, bien que nous eussions exprimé nos appréhensions d'un pareil résultat, notre pensée s'est refusée tout d'abord à y croire. Cette idée d'une guerre civile en présence de l'ennemi est si horrible qu'on ne peut l'accepter sans frémir. Un moment, nous avons cru que les Prussiens se trompaient et qu'ils avaient pris pour une lutte des exercices de tir, destinés à familiariser les gardes nationaux ou les recrues au maniement des pièces d'artillerie ou des fusils. Mais en rapprochant des nouvelles du jour les dépêches précédentes qui annonçaient les agitations révolutionnaires dont Paris était chaque jour le théâtre, nous avons dû arriver à cette désolante conclusion que la nouvelle d'une lutte entre les dissidents de Paris était vraisemblable et qu'elle pouvait être vraie.

L'esprit reste confondu devant un pareil crime. Aussi ne voulons-nous rien préjuger contre ceux qui peuvent en être les auteurs. Comment cette scission qui nous a été signalée dans les rangs du parti républicain, a-t-elle pu dégénérer en querelle sanglante, c'est ce que nous ne saurions dire.

On verra par les extraits de journaux que nous donnons, à quel point le grand parti conservateur, qui compte en France plus de huit millions de voix, a fait preuve d'abnégation après la proclamation de la république par la population de Paris. Les citoyens, l'armée, le clergé, tous ont dit au gouvernement qui s'intitulait gouvernement de la défense nationale: nous sommes prêts à vous aider, à concourir de toute notre énergie à un but qui est commun à tous les Français.

L'opposition au gouvernement provisoire paraît n'être venue que des rangs mêmes du parti qui avait fait la révolution, du parti républicain; et, si nous en jugeons par les dépêches, cette opposition s'est basée sur la faiblesse qu'a témoignée ce gouvernement en négociant avec les ennemis de la France.

Mais entre de simples manifestations d'opposition et une révolte ouverte, il y a un abîme à franchir. Comment en est-on venu aux mains? C'est ce que nous ignorons. Il est clair que les agents prussiens qui sont encore dans Paris ont dû chercher par tous les moyens possibles à attiser la discorde, et peut-être ont-ils donné le signal du conflit par quelques coups de fusil tirés dans un de ces moments d'émotion où la moindre étincelle suffit pour amener une conflagration générale.

Espérons que les choses auront été moins graves que les télégrammes ne l'ont représenté. Mais une émeute, si minime qu'elle ait été, aura dû prouver à ceux qui ont assumé la responsabilité de gouverner la France dans des circonstances aussi critiques, qu'il faut aux grands maux de grands remèdes, que ceux qui méconnaissent leurs devoirs au point d'allumer la guerre civile en présence de l'ennemi, sont [illegible] à réclamer l'exercice de droits dont ils font un si mauvais usage.

Nous l'avons déjà dit: nous ne voyons de salut que dans une dictature militaire, [illegible] le seul moyen d'établir la discipline, l'ordre dans Paris et l'unité de la [illegible] en France. Les droits de la nation seront tout aussi bien réservés par la dictature militaire que par l'existence d'un gouvernement provisoire, sans mandat, affaibli par des tiraillements intérieurs, et qui ne sait pas se faire respecter de ceux qui l'ont établi.

Dimanche, 25 septembre, la Société des Artistes réunis de l'Opéra donnera son [illegible] concert au Château des Fleurs. La société nombreuse qui assistait à leur dernier spectacle est d'un bon augure pour cette soirée. Une opérette nouvelle en un acte sera un des principaux attraits. Les charmants concerts se termineront par des soirées dansantes qui auront lieu dans les salons de M. Cazères, propriétaire de l'établissement. Les cars du chemin de fer circuleront jusqu'à minuit. Des rafraîchissements de toutes sortes seront à la disposition des consommateurs.

UNE ÉPÉE D'HONNEUR POUR UHRICH.—Les Alsaciens résidant à New York ont [illegible] lundi soir, une souscription pour [illegible] au général Uhrich une épée d'honneur, à raison de son héroïque défense de Strasbourg.

LA MISE EN LIBERTÉ DES ASSASSINS DE LA VILLETTE.—Le fait suivant, que nous [illegible] dans l'Indépendance belge, n'a pas besoin de commentaires:

Hier matin, M. Eugène Pelletan, membre du gouvernement provisoire, s'est rendu en personne à la prison militaire de la rue du Cherche-Midi et a fait mettre en liberté les quatre prisonniers qui avaient été condamnés à mort pour l'affaire de la Villette.

ASSOCIATION D'ÉCONOMIE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.—Les membres de cette association sont prévenus qu'ils auront à payer $1 25 d'ici à 30 jours en raison de la mort de R. H. Wetmore. Le bureau de la compagnie a été transféré rue Gravier No 110.

UN APPEL SOCIALISTE.—Voici le texte du document dont il avait été question dans les dépêches:

Au Peuple Allemand!

A la Démocratie Socialiste Allemande!

"Tu ne fais la guerre qu'à l'Empereur et non à la nation française," a dit et répété ton gouvernement prussien. L'homme qui a déclaré cette lutte fratricide n'est pas au monde et que tu tiens [illegible] mains, n'existe pas pour nous. La France républicaine t'invite, au nom de la justice, à retirer tes armées, sinon il nous faudra combattre jusqu'au dernier homme et verser à flots ton sang et le nôtre.

Par la voix de 38,000,000 d'êtres animés des mêmes sentiments patriotiques et révolutionnaires, nous te répétons ce que nous déclarions à l'Europe coalisée en 1793:

"Le peuple français ne fait point la paix avec un ennemi qui occupe son territoire.

Le peuple français est l'ami et l'allié de tous les peuples libres. Il ne s'immisce point dans le gouvernement des autres nations; il ne souffre pas que les autres nations s'immiscent dans le sien."

Repasse le Rhin!

Sur les deux rives du fleuve disputé, Allemagne et France, tendons-nous la main. Oublions les crimes militaires que les despotes nous ont fait commettre les uns contre les autres.

Proclamons: la Liberté, l'Egalité, la Fraternité des Peuples.

Par notre alliance, fondons les Etats-Unis d'Europe.

Vive la république universelle!

Démocrates socialistes d'Allemagne, qui, avant la déclaration de guerre, avez protesté, comme nous, en faveur de la paix, démocrates socialistes de France sont sûrs que vous travaillerez avec eux à l'extinction des haines internationales, au désarmement général et à l'harmonie économique.

Au nom des sociétés ouvrières et des sections françaises de l'Association internationale des Travailleurs:

CHARLES BESLAY, BRIOSNE, BACHRUCH, CAMELINAT, CH. L. CHASSIN, CHOUTEAU, DUPAS, [illegible], LANDECK, LEVERDAYS, LONGUET, MARCHAND, PERRACHON, TOLAIN, VAILLANT.

Autres Nouvelles par le Câble.

Nous trouvons dans le *Herald* de New York, du 20, les télégrammes qui suivent:

Paris, 19 septembre—Samedi, il y a eu une grande revue de la garde mobile et de la garde nationale. Plus de 300,000 hommes étaient sous les armes. Un enthousiasme régnait parmi eux, à l'exception de quelques régiments de gardes mobiles venant de la province qui, par ordre de leurs officiers, ont refusé de crier: "Vive la République!"

Nombre d'éclaireurs prussiens sont arrivés près des murs de Paris. Tous les départements s'arment avec activité. Un fragment de l'armée de Sédan est arrivé à Rouen. Ce sont 600 hommes qui s'étaient antérieurement échappés de Metz. La mortalité causée par le typhus dans les hôpitaux des deux armées a été considérable.

On a arrêté rue de Trévise une femme qui avait l'allure d'un soldat, bien qu'elle fit beaucoup d'efforts pour jouer son rôle comme il faut. La femme prétendue était un espion prussien. Un individu d'apparence respectable et orné d'une décoration sur la poitrine, a attiré ensuite l'attention. Il avait à la main une crinoline fraîche, sortant du magasin. Il a été arrêté et soumis à la visite. En dedans de la crinoline on a trouvé un plan de la ville de Paris et de ses fortifications.

Quelques uhlans portant l'uniforme des soldats français ont été arrêtés dans les rues. Ils étaient venus de Courbevoie. Ces uhlans qui parlaient le français d'une manière parfaite s'étaient introduits dans quelques forts au moyen de leur déguisement.

Un faible détachement de soldats qui s'étaient évadés de Sédan passait devant le nouvel Opéra quand il rencontra des gardes mobiles escortant en triomphe un homme portant un uniforme tout neuf de cuirassiers français. La fraîcheur de cet uniforme avait attiré leur attention. Il était vraiment trop brillant pour la circonstance. L'homme, qui en était affublé, ayant été interpellé a tout de suite révélé sa nationalité par son accent guttural. C'était encore un espion prussien. Ces espions eussent passé un vilain quart d'heure s'ils n'eussent été protégés par la garde nationale.

Le chemin de fer du Havre est occupé à Conflans.

3,000 uniformes prussiens ont été découverts dans diverses maisons.

L'*Opinion nationale* reconnaît avoir reçu 20,000 francs de A. T. Stewart, de New-York, pour les blessés français.

La capitulation de Sedan.

Le récit suivant que nous empruntons à l'*Indépendance belge*, émane, dit ce journal, d'une plume incontestablement compétente et autorisée en ces matières.

"Il est difficile de se rendre compte d'un événement aussi extraordinaire que celui qui vient d'avoir lieu sous les murs de Sedan, où une armée, appuyée à une place forte, a été obligée de se rendre, sans connaître les différentes circonstances qui l'ont amené. Nous allons chercher à les exposer à nos lecteurs.

"Après la bataille de Mars-la-Tour, le maréchal Bazaine, quoique resté maître du terrain, avait été obligé de se replier sur Metz pour se ravitailler en vivres et en munitions; mais l'armée prussienne, renforcée par des troupes nombreuses, était revenue vers lui et, après bien des combats glorieux pour l'armée française, menaçait de lui couper la retraite.

"Le maréchal de Mac-Mahon, dont l'armée venait de se former au camp de Châlons, résolut alors d'aller au secours du maréchal Bazaine, et, quoiqu'il sentît toute la témérité de cette tentative, en présence de forces considérables qui marchaient vers Paris sous les ordres du prince royal et qui pouvaient le prendre en flanc, pendant que celles qui étaient devant Metz pouvaient en grande partie venir le combattre de front, il résolut de se porter au secours de l'armée de Metz. Il se dirigea donc de Reims et de Rethel sur Stenay.

"Arrivé au *Chêne Populeux*, il apprit que l'avant-garde du prince royal avait été aperçue et que déjà les têtes de colonnes étaient aux prises avec les corps Douay et de Failly. Aussitôt, il ordonna un mouvement de retraite vers Mezières, car coupé de cette ville, il ne pouvait plus ravitailler son armée. Ce mouvement était déjà commencé, lorsqu'une dépêche, venue de Paris pendant la nuit, l'obligea à persévérer dans une marche qui allait lui devenir fatale.

"L'armée française continua à s'avancer; déjà, elle avait en partie passé la Meuse à Mouzon lorsque les corps des généraux de Failly et Douay, qui étaient restés sur la rive gauche, furent vivement attaqués et se retirèrent en désordre, après avoir soutenu un combat assez long.

"Le maréchal de Mac-Mahon reconnut alors pour la seconde fois l'extrême difficulté d'arriver à Metz et sentit la nécessité de renoncer à son projet. Il donna aussitôt l'ordre de rétrograder vers Sédan; et, quoique exténuées de fatigues, les troupes marchèrent une partie de la nuit du 30 au 31 août.

"En arrivant devant Sédan, le 1er corps eut à soutenir un engagement où tout l'avantage resta de son côté; mais, pendant ce temps, l'armée prussienne complétait son passage de la Meuse en amont et en aval de Sédan, et commençait à contourner toutes les hauteurs qui dominent la ville. Il n'est pas sans intérêt de dire ici que Sédan est une place forte dominée par des collines et incapable de résister à la nouvelle artillerie.

"Les approches n'en sont pas défendues par des ouvrages ou des forts avancés, comme à Metz et dans beaucoup d'autres places; d'un autre côté, l'armement était fort incomplet et les approvisionnements en vivres et munitions fort restreints.

"Le lendemain 1er septembre, à cinq heures du matin, l'armée française fut attaquée sur la droite et sur la gauche à la fois. La droite de la position était occupée par les corps Ducrot et Lebrun, la gauche par les corps Wimpffen et Douay.

"Le maréchal de Mac-Mahon monte aussitôt à cheval et se porta sur les fronts d'attaque les plus avancés pour reconnaître les positions. L'Empereur, qui l'avait fait prévenir, était également monté à cheval et sortait de la ville, lorsqu'il rencontra le maréchal qu'on ramenait dans un fourgon d'ambulance, blessé à la cuisse gauche d'un éclat d'obus. Le commandement avait été pris par le général de Wimpffen, comme étant le plus ancien.

"Le combat se soutint énergiquement pendant plusieurs heures; mais, vers deux heures de l'après-midi, les troupes furent repoussées jusque dans la ville, dont les rues se trouvèrent bientôt encombrées de chariots, de voitures d'artillerie, d'hommes d'infanterie et de cavalerie, le tout dans la plus grande confusion.

"L'Empereur, se rendant sur le champ de bataille, se porta d'abord vers le corps du général Lebrun, à Balan, où l'action était très vive, et de là vers le centre, encourageant de sa présence, la troupe, et montrant le plus grand sang-froid au milieu des projectiles qui tombaient autour de lui.

"Après être resté quatre heures sur le champ de bataille, et avoir parcouru les points où le danger était le plus fort, il revint en ville et se rendit chez le maréchal de Mac-Mahon.

"Voulant ressortir ensuite, il ne put traverser les rues, tellement elles étaient encombrées, et il fut forcé de rester dans la place où les obus pleuvaient sur la ville, allumant plusieurs incendies, frappaient des blessés dans les maisons et semaient la mort dans les rues, en tombant sur des masses profondes d'hommes entassés les uns sur les autres. Le général Guyot de Lespart fut tué à ce moment dans une rue.

"Forcé de rester dans la ville, l'Empereur s'installa à la sous-préfecture, qui se trouvait au centre de cette pluie de feu.

"Plusieurs obus vinrent éclater sur le toit et dans la cour de cette résidence où arrivèrent bientôt les commandants des différents corps, annonçant que la résistance devenait impossible.

"Les soldats, après s'être vaillamment battus pendant presque toute la journée, attaqués de tous les côtés, s'étaient portés vers la ville, et se trouvaient pressés les uns contre les autres dans les rues et les fossés. La confusion fut bientôt partout et tout mouvement devint impossible.

"Les obus prussiens tombaient dans ce tout humain, y portaient la mort à chaque coup, et les murs des remparts de la ville, loin de servir d'abri à cette armée, allaient devenir la cause de sa perte.

"Reconnaissant alors l'impossibilité d'une résistance utile, on fut obligé de demander à parlementer, et un drapeau blanc fut hissé sur le sommet de la forteresse, vers cinq heures du soir.

"Dans ce moment, l'armée prussienne, forte de plus de 250,000 hommes, avait resserré son cercle; une artillerie formidable occupait toutes les hauteurs qui dominent la ville, et son infanterie avait pu s'avancer jusque sur les glacis de la place.

"Le roi de Prusse envoya alors un aide-de-camp à l'Empereur, pour demander la reddition de la place et la capitulation de l'armée.

"L'Empereur ne voulut point répondre pour l'armée, et laissa ce soin au général de Wimpffen, qui en avait le commandement en chef, mais il fit connaître au roi de Prusse qu'il se rendrait à lui de sa personne.

"Le Roi demanda qu'on nommât des plénipotentiaires, pour connaître les propositions relatives à l'armée. Le général de Wimpffen se rendit à une conférence avec le comte de Moltke, et revint soumettre à un conseil de guerre, composé de tous les généraux de l'armée, les conditions qui lui étaient faites.

"Dans cette réunion, on reconnut à l'unanimité que l'armée, sans vivres, sans munitions, entassée dans les rues de la ville, déjà en désordre, était dans l'impossibilité de faire aucun mouvement, et ne pouvait plus espérer de se frayer un passage de vive force à travers les rangs de l'ennemi. Il devenait par conséquent inutile de prolonger une résistance dont le seul résultat serait de faire massacrer des soldats, et tout le monde fut contraint d'accepter la capitulation.

"Le général Wimpffen vint faire connaître à l'Empereur le résultat de cette délibération et lui dire que seul il pouvait obtenir de meilleures conditions pour l'armée.

"En effet, le Roi avait offert à l'Empereur une entrevue qui eut lieu vers sept heures dans un château près de Sedan.

"Quoiqu'il fût dit que si les conditions n'étaient pas acceptées à 9 heures, les hostilités recommenceraient, l'entrevue fut retardée jusqu'à [illegible] que les conditions de la capitulation [illegible] été acceptées par le général Wimpffen.

"Tel est le récit exact de cette catastrophe, qui remplira de douleur tout cœur de soldat."

Voici le texte officiel de la capitulation de Sédan:

"Entre les soussignés, le chef d'état-major du roi Guillaume, commandant en chef des armées d'Allemagne, et le général commandant l'armée française, tous deux munis des pleins pouvoirs de Leurs Majestés le roi Guillaume et l'empereur Napoléon, la convention suivante a été conclue:

"Article 1er. L'armée française placée sous les ordres du général Wimpffen, se trouvant actuellement cernée par des troupes supérieures autour de Sedan, est prisonnière de guerre.

"Art. 2. Vu la défense valeureuse de cette armée française, exemption pour tous les généraux et officiers, ainsi que pour les employés supérieurs ayant rang d'officiers, qui engagent leur parole d'honneur par écrit de ne pas porter les armes contre l'Allemagne et de n'agir d'aucune manière contre ses intérêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle. Les officiers et employés qui acceptent ces conditions conserveront leurs armes et les effets qui leur appartiennent personnellement.

"Art. 3. Toutes les armes, ainsi que le matériel de l'armée, consistant en drapeaux, aigles, canons, munitions, etc., seront livrés, à Sedan, à une commission militaire et instituée par le général en chef, pour être remis immédiatement aux commissaires allemands.

"Art. 4. La place de Sedan sera livrée dans son état actuel, et au plus tard dans la soirée du 2, à la disposition de S. M. le roi Guillaume.

"Art. 5. Les officiers qui n'auront pas pris l'engagement mentionné à l'article 2, ainsi que les troupes désarmées, seront conduits, rangés d'après leur régiment ou corps, en ordre militaire.

"Cette mesure commencera le 2 septembre et sera terminée le 3. Ces détachements seront conduits sur le terrain bordé par la Meuse, près Iges, pour être remis aux commissaires allemands par leurs officiers qui céderont alors leur commandement à leurs sous-officiers.

"Les médecins majors, sans exception, resteront en arrière pour soigner les blessés.

"A Fresnois, le 2 septembre 1870.

"(Signé) DE MOLTKE et WIMPFFEN."

Voici le texte de la proclamation par laquelle le général de Wimpffen a annoncé à son armée la capitulation:

"Soldats!

"Hier, vous avez combattu contre des forces très supérieures. Depuis le point du jour jusqu'à la nuit, vous avez résisté à l'ennemi avec la plus grande valeur et brûlé jusqu'à la dernière cartouche. Epuisés par cette lutte, vous n'avez pu répondre à l'appel qui vous a été fait par vos généraux et par vos officiers pour tenter de gagner la route de Montmédy et de rejoindre le maréchal Bazaine.

"2,000 hommes seulement ont pu se rallier pour tenter un suprême effort. Ils ont dû s'arrêter au village de Balan et rentrer à Sédan, où votre général a constaté avec douleur qu'il n'existait ni vivres ni munitions de guerre.

"On ne pouvait songer à défendre la place que sa situation rend incapable de résister à la nombreuse et puissante artillerie de l'ennemi.

"L'armée réunie dans les murs de la ville ne pouvant ni en sortir ni la défendre, les moyens de subsistance manquant pour la population et pour les troupes, j'ai dû prendre la triste détermination de traiter avec l'ennemi.

"Envoyé hier au quartier général prussien avec les pleins pouvoirs de l'Empereur, je ne pus d'abord me résigner à accepter les clauses qui m'étaient imposées.

"Ce matin seulement, menacé d'un bombardement auquel nous n'aurions pu répondre, je me suis décidé à de nouvelles démarches, et j'ai obtenu les conditions dans lesquelles vous sont évitées, autant qu'il a été possible, les formalités blessantes que les usages de la guerre entraînent le plus souvent en pareille circonstance.

"Il ne nous reste plus, officiers et soldats, qu'à accepter avec résignation les conséquences des nécessités contre lesquelles une armée ne peut lutter: manque de vivres et manque de munitions pour combattre.

"J'ai du moins la consolation d'éviter un massacre inutile, et de conserver à la patrie des soldats susceptibles de rendre, encore dans l'avenir de bons et brillants services.

"Le général commandant en chef,
"DE WIMPFFEN."

APRÈS LA DÉFAITE DE SÉDAN.

(Correspondance particulière de l'*Indépendance*.)

Noyon, lundi, 6 h. du soir.

Laon était hier le quartier général de l'armée en déroute. Dès la veille le général de Manduit, renonçant à rejoindre le général Vinoy, au corps duquel appartient sa division, était revenu de Vervins et s'était installé dans le chef-lieu de l'Aisne.

Ce fut là que les quinze mille hommes valides reçurent un à un, c'est le mot, dix mille hommes isolés et perdus, des fuyards de la défaite. A la nuit, vers dix heures, quand furent annoncés les événements parisiens, tous ces hommes erraient dans les rues, grondant le mot trahison à chaque fois qu'à côté d'eux passait un officier.

Au moment où sur la place de la Mairie, près de la statue du maréchal Serrurier, fut affiché la proclamation, des zouaves se battaient à coups de poing et disaient tout haut qu'ils allaient charger leur capitaine: l'exaspération de ces hommes était telle que le général de Manduit dut ordonner au capitaine de s'éloigner de la ville.

La république! s'écrièrent les soldats, alors plus d'officiers, allons chez nous.... Il en est qui sont partis. Le premier effet du régime nouveau sur ces hommes abîmés et vaincus a été un cri de désorganisation.

Quant à l'état-major il était atterré.

—Nous ne pouvons rien faire de nos hommes, disait le général.

Cependant arrivait l'ordre de se replier sur Paris. Dans la journée, le général Vinoy, qui se trouvait encore à Marle, avait reçu du gouvernement tombé un ordre terrible: se faire tuer avec ses onze mille hommes pour arrêter la marche de l'ennemi sur la capitale. Il était trop tard; il ne pouvait plus rien, la bravoure se fatigue comme toutes les passions, et il y avait de pleins jours que les soldats vivaient sous une pluie de balles; si braves qu'ils soient, ils en avaient assez.

Dans la nuit donc, le général Vinoy revint à Laon. Ce matin les troupes se repliaient sur Compiègne; la ville était abandonnée aux Prussiens comme tant d'autres.

Cependant j'apprends que vingt-cinq mille hommes environ—armée et mobile—abandonnaient Reims presqu'en désordre, se repliant sur Soissons. A cette heure, Reims est prussienne. Puis Epernay, ce soir, demain Château-Thierry, La Ferté et Meaux, et, de ce côté-ci, Tergnier et Noyon d'où je vous écris cette lettre.

A Tergnier, où je me suis arrêté un moment, je vous ai expédié quelques lignes au crayon. J'ai rencontré les Cent-Gardes qui avaient accompagné le prince impérial jusqu'en Belgique. Ils revenaient.

—Comment serons-nous reçus par la population de Paris? me dit un officier.

Je pars pour Compiègne. Ce soir, j'aurai fait vingt lieues en voiture et tout le long de ces splendides campagnes de la Picardie, je n'ai vu que de pauvres gens qui fuyaient. Les hommes seuls restent, ils ont tort. Armés d'un mauvais fusil, ils arrêtent leurs compatriotes dans leur marche, et dès que se présenteront les Prussiens, leur bonne volonté se butera au grand nombre et ils se verront incorporés dans l'armée prussienne. C'est ainsi que font les ennemis de la France qui s'avancent sans laisser un seul homme ni une seule arme derrière eux. En cas de revers, la retraite leur est assurée.

La France est dans une passe suprême. A la fin de la semaine, les Prussiens seront sous Paris.

Napoléon III en Belgique.

Liége, le 4 septembre.

Un Belge que j'ai vu tantôt, et qui a été le 2 septembre sur le champ de bataille, me disait que rien ne peut donner une idée de l'épouvantable massacre, qui a eu lieu.

Le dernier jour, le 1er septembre, tous les corps d'armée de Mac-Mahon étaient mélangés: infanterie, cavalerie, zouaves, chasseurs, francs-tireurs étaient pêle-mêle, au milieu d'une épaisse fumée et sous une pluie de balles, de boulets, d'obus.

Le maréchal Mac-Mahon, à un moment donné, s'est dirigé vers un régiment de zouaves et les a engagés à fuir pour sauver leur vie.

Ces hommes se sont dispersés et ont gagné le territoire belge.

Tous ces détails sur la bataille m'ont été donnés verbalement par les officiers français prisonniers que j'ai vus le 3 septembre à Namur.

Le directeur du chemin de fer liégeois limbourgeois qui a conduit les prisonniers à Beverloo, m'a confirmé ces mêmes détails.

Tantôt, à quatre heures du soir, un train spécial est arrivé à la gare de Liége. Il contenait Napoléon qui était [illegible] en Allemagne. J'étais à la gare et je l'ai vu. Il ne paraissait pas ému, mais il semblait triste et se cachait.

Dans sa voiture se trouvaient le général Chazal, commandant en chef de l'armée belge, et un général étranger qu'on m'a dit être un général prussien.

Dans un compartiment à côté étaient M. Sterckx, aide-de-camp du général Chazal, avec un officier prussien. Dans un autre compartiment, deux généraux aides-de-camp de Napoléon, [illegible]

Il y avait à la gare de Liége [illegible]

NOSTRADAMUS EN ALLEMAGNE.—[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Les Uhlans à Etampes.

Bonne conduite du Maire.

L'affaire du steamer "Lafayette".

Les autorités de Paris blâment le gouvernement de Washington.

Les engagements autour de Paris.

Ils ont tous été favorables à la France.

Conversation entre le roi Guillaume et Napoléon.

Le général Cambrie nommé au commandement de l'armée de Tours.

Les conditions préliminaires de Bismarck.

Elles sont repoussées par le gouvernement provisoire.

Proclamation des ministres à ce sujet.

Toutes les élections sont ajournées indéfiniment.

Capitulation de Toul.

Mêmes conditions qu'à Sedan.

Nouvelles Européennes.

Tours, 24 sept. — Le *Constitutionnel* dit: Nous avons l'information positive que 41 personnes seulement ont été tuées derrière les murs de Strasbourg depuis un mois.

Hier 14 uhlans sont entrés à Etampes et ont demandé de l'argent, que le maire a refusé à moins qu'il ne vînt une force suffisante pour appuyer la demande. Les uhlans sont partis et ne sont pas revenus.

Les Prussiens sont en force à Pithiviers. Les autorités gouvernementales blâment le gouvernement américain pour avoir retenu le steamer Lafayette à New York, prétendant que de tous les ports des Etats-Unis on permet aux Prussiens de partir.

Madrid, 24 sept.—Il paraîtra demain un manifeste signé par tous les membres républicains des Cortès, en faveur de l'Union Ibérique. Le sénateur Orense publie un manifeste conseillant la formation d'une légion pour aider la France. Il dit que la candidature de Hohenzollern ou de tout autre prince dans l'intérêt prussien est inadmissible.

Le général De Rodas annonce que la soumission de toutes les classes de Cubains à la domination espagnole est proche. Quand elle se fera il accordera aux Cubains les privilèges qui ont été accordés aux habitants de Porto-Rico.

Copenhague, 24 septembre—Vingt bâtiments de la flotte française sont arrivés dans le golfe de Lubeck.

Bruxelles, 24 septembre, midi—Le maréchal Bazaine a offert de capituler à Metz, à la condition qu'il sera permis à ses forces de garder leurs bagages et leurs armes sur l'engagement qu'elles prendront de ne pas combattre pendant trois mois.

Tours, 24 septembre—Le ministère a lancé une proclamation portant que la France s'ensevelira plutôt sous ses ruines que d'accepter les insolentes conditions de l'Allemagne.

On annonce que le duc d'Aumale se portera candidat pour l'Assemblée Constituante.

Cinq des yachts impériaux ont été débaptisés et appelés Trochu, Jupiter, Turenne, Dessaix et Kléber.

Florence, 24 septembre—La population romaine a abattu et détruit les écussons des légations étrangères quand elles se combinaient avec les armes papales.

Le général Cordova a lancé une proclamation dans laquelle il dénonce ces actes comme des violations du droit des gens, et menace les délinquants de peines sévères.

Viterbe doit voter sur le plébiscite le 2 octobre.

Londres, 24 septembre.—Le *Times* publie la conversation suivante qui eut lieu entre lui et l'empereur à Bellevue.

Le roi — Dieu nous a donné la victoire dans la guerre que vous avez cherchée et hâtée.

L'empereur — La guerre n'a pas été recherchée par moi mais elle m'a été imposée par l'opinion publique.

Le roi — Votre ministère a créé cette opinion, en tout cas, votre armée s'est bravement conduite.

L'empereur — Mais les Prussiens avaient la discipline qui a fait défaut à la mienne.

Le roi—Dès 1866, et même avant, nous avons étudié avec soin l'expérience et les intentions des autres nations.

L'empereur—Votre artillerie a tout emporté. C'est la plus belle du monde.

Le roi—En fait d'artillerie, nous avons particulièrement utilisé l'expérience des autres nations.

L'empereur—Le prince Fred Charles a décidé le sort de la dernière bataille. Son armée a emporté notre dernière position.

Le roi—Vous êtes dans l'erreur. C'est mon fils qui a combattu à Sédan.

L'empereur—Où était donc le prince Fred. Charles?

Le roi—Son corps d'armée était devant Metz. Avez-vous quelque chose à proposer?

L'empereur—Rien, je suis prisonnier.

Le Roi—Avec qui alors puis-je traiter?

L'Empereur—Avec l'impératrice et le gouvernement à Paris. Quant à moi, je suis sans pouvoir; je ne puis faire aucune condition, ni donner aucun ordre.

Le Roi—Voulez-vous résider à Wilhelmshohe?

L'Empereur—Oui.

La conversation a continué encore un certain temps, pendant lequel le roi a exprimé sa condoléance pour les malheurs éprouvés par l'Empereur; il s'est retiré ensuite avec toutes les marques de respect.

Tours, 24. Le service postal est plus irrégulier que jamais. Le service du chemin de fer jusqu'à Orléans a été arrêté sans aucune cause. La désorganisation est générale. La presse condamne universellement le manque de discipline. Le général Cambriel a été nommé au commandement de l'armée de Bourge. Marseille et Toulouse se préparent à faire une vigoureuse défense.

Tours, 24. — Les bruits de nouveaux développements relatifs à la paix ont été confirmés. Le ministère publie aujourd'hui ce qui suit:

Bismarck demande comme conditions préliminaires que toutes les forteresses alsaciennes en Lorraine soient remises aux Prussiens aussi bien que le fort du Mont Valérien aux portes de Paris.

Le gouvernement provisoire a considéré ces conditions comme absolument inadmissibles et adressera immédiatement une proclamation au peuple et aux ambassadeurs des nations étrangères, exposant la situation et indiquant de nouvelles mesures pour la défense nationale en vue de l'hostilité des conditions.

Une mesure sera l'ajournement indéfini de l'élection à l'Assemblée constituante.

Le *Constitutionnel* dit: Il a été établi par erreur hier que les engagements autour de Paris avaient été défavorables aux Français. Les Français ont eu l'avantage dans tous les engagements.

Tours, 24.—Ce qui suit est officiel. Proclamation à la France—Avant le siége de Paris Jules Favre désirait voir Bismarck pour connaître les intentions de l'ennemi. [illegible] La Prusse veut continuer la guerre afin de réduire la France à l'état de puissance de second ordre. La Prusse demande l'Alsace et la Lorraine jusqu'à Metz [illegible] par droit de conquête. La Prusse avant de consentir à un armistice demande la reddition de Strasbourg, de Toul et de Mont Valérien.

Paris est exaspéré, et préférerait s'ensevelir sous ses propres ruines.

A de si insolentes prétentions nous pouvons répondre par la résistance jusqu'à la dernière extrémité. [illegible]

Signé: CRÉMIEUX, GLAIS BIZOIN, FOURICHON.

Le gouvernement a lancé des décrets portant que toutes les élections municipales [illegible]

Bruxelles, 24.—Toul a capitulé [illegible] aux mêmes conditions que Sedan.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 24 sept. — Louis Aysteran, qui représentait récemment Cuba à New York, a été pris en essayant de rentrer; il a passé devant une cour martiale et a été fusillé ce matin.

Havane, 24.—Rien de changé sur le marché du sucre. Exporté de la Havane et de Matanzas 21,000 caisses et 1000 boucauts, en y comprenant 15,000 caisses et 1000 boucauts envoyés aux Etats-Unis.

Le stock qui reste dans les entrepôts de la Havane et de Matanzas est de 17,000 caisses et 2800 boucauts.

Change sur les Etats-Unis, à vue, en circulation, 3 1/2 à 4 d'escompte, à 60 jours de vue, en or, 8 1/2 à 9 de prime.

Fret pour les Etats-Unis, 11 1/2 à 12 par caisse de sucre; $ 75 par boucaut de sucre et 2 37 1/2 par boucaut de mélasse.

Par tonneau, à Falmouth, et ordres, 24 shillings.

Nouvelles de Washington.

Washington, 24—Le territoire d'Etat a transmis au secrétaire du trésor, des copies des dépêches du Mexique, concernant les droits de Juarez ouvrant de certains ports au commerce de cabotage sur la côte du Pacifique.

Le trésor a reçu $4,000,000 des nouveaux billets de $1,000, les premiers de l'émission de $30,000,000 à $40,000,000 de cette dénomination.

Nouvelles diverses.

Memphis, 24 sept—Les Italiens ont adopté, dans un meeting, des résolutions en faveur de l'unité de l'Italie et ont envoyé au Roi une dépêche pour le féliciter d'avoir libéré Rome.

St Louis, 24 sept—Le gouverneur McClurg a institué trois commissaires de police, sous prétexte d'accusations graves, mais en réalité parce que ce sont des républicains libéraux.

Cincinnati, 24 sept—Les préparatifs pour l'exposition continuent.

New York, 24 septembre—Le consul de l'Allemagne du Nord a adressé à Washington une protestation contre ce qu'il considère une violation de la loi internationale, les navires français au-dessous de la ville étant mouillés à une lieue du rivage.

C'est vendredi prochain qu'auront lieu les funérailles de Farragut. A. S. Webb doit en être le marshall.

Marchés européens.

Liverpool, 24 sept., soir—Coton lourd, Orléans 9 3/8 à 9 1/2.

Londres, 24 sept., soir—Consolidés 92 1/4.

Marchés Américains.

New York, 24 septembre—Le bilan de la Banque accuse une perte de $663,000 sur la réserve légale. Les droits sont trop lourds pour diminuer la moyenne des espèces. Les Banques ont maintenant pour 8 millions environ, ce qui est de 25 pour cent au-dessus de ce qui est requis par la loi.

Louisiane 71 et 60. Levée 86.

La City of Bruxelles a emporté aujourd'hui $462,000 en espèces, ce qui fait un envoi de $1,062,285 pour toute la semaine. Arrivé le steamer City of Dublin.

New York, 24 sept—Coton lourd, upland 18, Orl [illegible].

Memphis, 24 sept—Coton lourd à 16 c.

Boston, 24 sept—Coton lourd à 18 1/4.

Savannah, 24 sept—Coton 16 1/4. Recettes 2000 balles.

Mobile, 24 sept—Coton 16. Recettes 619 balles.

Charleston, 24 sept—Coton 16. Recettes 768 balles.

Galveston, 24 sept—Coton 14. Recettes 199 balles.

Louisville, 24 sept—La rivière baisse, avec 17 pouces aux chûtes et 3 pieds 3 pouces sur la barre de Portland.

Louisville, 24 sept—Coton lourd à 16 3/4.

Nouvelles des rivières.

Memphis, 24 sept—Descendus: Arthur et Silver Bow.

Vicksburg, 24 sept — Descendu: Richmond, à 10 h. A. M.

(Dépêches d'hier soir.)

New-York, 24.—Une dépêche spéciale au Telegram, datée de Pontoise, près de Paris, à 10 heures aujourd'hui, dit: on a entendu ce matin la canonnade et la fusillade dans les rues de Paris.

Le 21 on a vu très distinctement des hauteurs autour de Paris qu'il y avait un conflit dans la ville, mais on n'a rien appris sur les causes ou les détails du conflit.

D'après des avis plus récents, les Républicains rouges, qui sont furieux contre les chefs actuels, menacent d'une révolution. Ils s'empareront probablement de l'Hôtel de Ville; la résistance de la part des autorités, deviendra alors impossible.

Le bruit court que Toul a été pris d'assaut, et que la ville a beaucoup souffert.

Berlin, 24 sept. — Les Prussiens ont pris Toul, hier, vendredi, au coucher du soleil.

New York, 24 sept.—Le steamer allemand Hermann est parti ce matin, à 6 heures, mais est rentré dans le port à la vue d'une canonnière française qui était à l'ancre en dehors de Sandy Hook. La canonnière le suivait.

Le Hermann a jeté l'ancre à la station de la Quarantaine.

Tours, 24—minuit—Pas de nouvelles de Paris aujourd'hui.

La panique à Orléans était sans cause. La force qui s'approchait était seulement un petit corps de uhlans à Pithiviers qui est à 24 milles au nord-est d'Orléans.

A l'approche des Uhlans des centaines de gens ont quitté la ville qui est restée ainsi sans défense. Les Uhlans ont fait une forte réquisition.

Il y a eu une autre destruction inutile de chemins de fer pour protéger Orléans.

Trois délégués sont arrivés de Lyon pour se consulter avec le ministère.

On espère que les troubles dans cette ville seront bientôt réglés. Le drapeau rouge flotte toujours et restera jusqu'après l'élection du 2 octobre.

Bismarck vient d'adresser aux ambassadeurs une autre circulaire au sujet de la guerre et de la perspective de paix. Elle est plus calme que celles qui l'ont précédée.

Rouen, 22, au soir—Deux petits villages entre Mézières et Epinal, ont été brûlés par les Prussiens, qui ont tiré à mitraille sur les citoyens quand ceux-ci ont voulu éteindre les flammes.

Les Prussiens ont bombardé la ville de Mantes sur Seine.

Le Gén. Wimpffen dit dans une récente lettre que l'Empereur s'est rendu à Sédan d'une lâche manière. Wimpffen proposa un mouvement qui eut tout racheté mais la proposition fut immédiatement repoussée.

Passe du Sud-Ouest, 24, midi—Arrivé le navire Rochester en 63 jours de Cardiff avec des rails; le navire Idalia, de Cardiff avec des rails.

Station de la Quarantaine, 24 sept—Le steamer *Tabasco* a été relâché. Il est parti pour la Nouvelle-Orléans, ce matin, à une heure.

La banque "Isabel" est le seul bâtiment qui reste à la quarantaine.

Liverpool, 24 sept—midi—Coton calme. Ventes 10,000 balles; Uplands, 9 1/4 d; Orléans, 9 1/2 d.

Londres, 24 midi—Consolidés 92 1/4, 5-20 à 90 1/2.

New York, 24, midi—Coton lourd, Orléans 18 1/2; marché à livrer calme, septembre 17 1/4 à 17 3/8, octobre 16 5/8, novembre et décembre 16 1/2.

New-York, 24 sept., midi—Farine calme et sans changement. Fret inactif.

New-York, 24 sept., midi—Actions très fermes. Or 113 7/8. Argent de 4 à 5. Sterling de 109 1/2 à 110 3/8. 5-20, 112 3/4.

Recettes de coton pour la semaine à tous les ports des Etats-Unis 38,455 balles. Exportations: Grande Bretagne 5104, continent rien. Stock 78,640.

Autres nouvelles.

(Dépêches spéciales au *Picayune*.)

New-York, 24 septembre—Le câble transmet l'importante nouvelle d'une révolution à Paris, produite par les radicaux ultra rouges.

Ils menacent de saisir l'Hôtel-de-Ville comme préliminaire au renversement du gouvernement existant.

Le bruit court de nouveau de la reddition de Toul.

New York, 24 sept.—Les derniers avis disent qu'on entendait la canonnade et la [illegible] dans Paris.

New-York 24 sept—Bismarck a lancé une proclamation dans laquelle il dit: [illegible]

[illegible]

NOUVELLES DES DEUX ZOUAVES DE LETTRES.

Nous avons reçu des nouvelles de nos deux confrères, MM. Paul de Cassagnac et Robert Mitchell, et de leur compagnon M. Carrette.

Tous trois faisaient partie de l'armée de Sedan. Ils n'ont pas été blessés, mais ils sont prisonniers.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ—Le rapport du Bureau de santé accusait hier 23 décès pour la journée précédente. C'est une diminution de 3 ou 4 pour le total, mais une augmentation de 1 pour la fièvre jaune. Voici la liste nominale des 10 personnes qui ont succombé au fléau:

Stephen Bruno, âgé de 35 ans et natif d'Italie, mort rue St Philippe, No 26.

Joseph Chioco, 35 ans, né en Italie et mort rue de Chartres 235.

Lorenzo [illegible], Italien, 38 ans, rue St Philippe, 25.

Jean [illegible], 33 ans, natif d'Italie mort rue Dumaine.

Joseph Lafonta, né en France, 41 ans rue Dumaine, 42.

François Casson, Français, 30 ans, mort à l'hopital.

Girard Valvi, Belge, 30 ans, mort à l'hopital.

John Phillips, Allemand, 24 ans, mort à l'hopital.

Marian, Parsch, Prussien, 31 ans, rue St Charles, 149.

Anna Franco, née dans le New Jersey, 41 ans, rue Chartres, 236.

COUP DE FEU DANS UN SALON DE BIÈRE—Hier matin, vers 2 heures, une dispute s'est élevée au second étage du salon de bière, rue St Charles No 66, entre Wm Ardemore et Shang McLaughlin, qui a été dangereusement blessé d'un coup de feu. On dit que cette affaire est la suite d'une ancienne querelle entre les deux hommes. Le blessé qui a été transporté à l'hôpital, avoue le nom de son assaillant, mais il dit qu'il ne le poursuivra pas; Shang a été atteint de deux balles aussi grosses que les balles Minié. L'une l'a frappé au côté droit et l'autre au bras droit au dessus du coude. La première n'a pas encore été extraite. Aldemore a été arrêté. Il dit qu'il n'a tiré son arme que pour se défendre après avoir été provoqué pendant toute la soirée.

NOMINATIONS—Les nominations additionnelles suivantes ont été faites par les délégués républicains à la convention de nomination:

Sénat, 1er district—S. S. Fish, P. F. Herwig, E. A. Barber.

Représentants, 1er ward—J. Oplatic, W. G. Johnson.

Second ward—Isaac Uhlmer, Thos. Murray, Benj Geddis.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT.—M. Ernest Merle a intenté, au trésorier d'Etat, Antoine Dubuclet, et à ses cautions M. Thomy Lafon et Romain Brugier, devant la Sixième Cour, une demande en 224 dollars de dommages et intérêts à raison des faits suivants: Le 20 septembre 1870, M. Merle, porteur de deux mandats de l'auditeur s'élevant à $3,539, et sachant qu'il y avait de l'argent au Trésor, s'est présenté de très bonne heure au bureau du Trésorier et a fait le premier une demande en paiement du montant de ses mandats. M. Dubuclet a refusé de le payer sous le prétexte qu'un de ses propres commis avait fait une demande antérieure, et il a payé à ce commis $3700 qui constituaient tout ce qu'il y avait en caisse, de sorte qu'il n'y a [illegible] les mandats présentés par M. Merle. Ce dernier prétend [illegible] mandats achetés que lui ou ses commis ont achetés par spéculation, et il entend rendre M. Dubuclet et ses cautions responsables des pertes qu'il a subies par suite de ce refus de paiement.

Ce qui se passe depuis un an et plus dans les bureaux des fonctionnaires d'Etat est incroyable, et Wickliffe était loin d'être le plus coupable de la bande. [illegible] intéressants.

FEU—Vendredi soir, vers 11 heures, le feu a pris dans une maison d'école au coin des rues Baronne et Roberts, 6me district. La bâtisse a été entièrement détruite mais les meubles ont pu être sauvés.

VOL DE GRAND CHEMIN—Hier matin vers 4 heures, Bertrand Barse, boucher, a été attaqué par 4 hommes, au coin des rues Miro et Palmyre où il se trouvait retournant chez lui. Ces quatre coquins l'ont jeté à bas et lui ont enlevé une somme de $310 en billets. M. Barse a reçu une grave blessure à la tête et il a fallu le transporter dans son domicile au coin des rues Miro et Gasquet. Il pense connaître un des bandits qui l'ont assailli et dévalisé.

NOYÉ.—Andrew Fosse, Suédois, est tombé accidentellement du steamer *Margaret* dans le fleuve hier soir, vers 5 heures et s'est noyé. Le *Margaret* est amarré au poteau 25, Premier District.

—On a trouvé sur un volontaire d'un régiment de ligne, tué au combat de Worth, une somme de 3,200 fr., quelques bijoux et dans un portefeuille un papier contenant les lignes suivantes:

Avant de partir pour l'armée du Rhin et de m'exposer aux chances de la guerre, je confie à ces lignes l'expression de ma volonté dernière; orphelin, n'ayant que des parents très éloignés que je ne connais pas, je désire, en cas de mort ou de disparition de mon individu, que l'argent et la valeur des bijoux que l'on trouvera sur moi soient versés à la caisse des secours aux blessés.

On a immédiatement remis cette somme au trésorier du régiment, qui fera parvenir à la caisse des secours aux blessés les valeurs trouvées sur ce brave soldat.

On ne saurait trop admirer le patriotisme de ce volontaire, qui a voulu, après sa mort même, être utile à la France.

—Les exagérations de certains reporters de journaux, principalement du *Times*, rappellent à Sarcey, dans son feuilleton du *Temps*, un dialogue d'Arnal:

—Je me sauvai à travers l'escalier, j'arrivai au quatrième étage, et fermai sur moi la porte. Tout le monde accourait derrière moi, et ils étaient sur le palier plus de dix mille, qui [illegible] par le trou de la serrure.

—Oh! dix mille! fini dit son interlocuteur avec doute.

—Ils étaient au moins quatre, reprend Arnal avec conviction.

LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laboré est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts: chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42 rue du Camp; Ducongé, 30, rue de Chartres et A. Griffo, pharmaciens, 205, rue Royale.

Souscription Patriotique

OUVERTE PAR LES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

—AU PROFIT—

Des Soldats blessés et des Victimes de la guerre, en France.

Sous la direction d'un bureau ainsi composé:

Président: ALBIN ROCHEREAU; Vice-Présidents: JOSEPH GIROD, PAUL ESTRÉBAN, FÉLIX LIMET, L. GRAND; Secrétaire: J. TOUATRE; Trésorier: ERNEST MÉRILH.

Un comité composé de trente membres a été désigné par le Bureau. Chacun des membres de ce comité, porteur d'une liste paraphée par le président et le secrétaire du bureau, est autorisé à recevoir des souscriptions. Des listes de souscription ont, en outre, été déposées aux endroits suivants:

A. Rochereau, 16 et 18, rue St-Louis.
Bureau de l'*Abeille*, 73, rue de Chartres.
F. Tujague, 14, rue de Chartres.
Bureau de la *Renaissance Louisianaise*, rue Conti, coin du Passage de la Bourse.
Bureau de l'*Epoque*, 111, rue de Chartres.
Hébert et Escobosa, coin Chartres et Bienville.
Théophile Gollain, coin Dumaine et Vieille-Levée.
Joseph Leblanc, 205, rue Vieille-Levée.
Bodet et Guaydan, 41, rue Vieille-Levée.
F. Dumonteil, coin Canal et Bourbon.
L. Grand, 38, rue Carondelet.
J. Trotot, rue Dryades, près Poydras.
A. Masquère, coin Remparts et Poydras.
D. Poché, au Stock Landing.
Camille Bréa, coin Madison et Vieille-Levée.
Barthélemy Anthony, coin Ursulines et Front Levee.
B. Matharan, marché Dryades.
Th. Machet à Baton Rouge.
J. Faidy, paroisse Assomption.
J. Lacassagne, voyageant dans les paroisses.
A. T. [illegible], à Plaquemines, paroisse Iberville.
Joseph Vigié, à Brownsville, Texas.

JACOB OTT, Entrepreneur et Constructeur, 184 RUE DELORD 184 (Place Tivoli.) TOUTE ESPÈCE DE TRAVAUX EXÉCUTÉS RAPIDEMENT. [illegible]

ENTREPOT DE TAPIS No 17 de la Rue de Chartres. A. BROUSSEAU & CO. IMPORTATEURS [illegible] TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, [illegible]

CARABINIERS!—ATTENTION! LA SOCIÉTÉ SUISSE DE TIR [illegible] au JARDIN MAGNOLIA [illegible] TIR DE PRIX [illegible]

Décédée hier, à 1 heure P. M., à la suite d'une longue et douloureuse maladie, Dame veuve CHARLES LASTRAPES (née Marie Louise De Clouet), âgée de 81 ans. Les parents et amis des familles Landry, DeClouet et Lastrapes, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures 1/2 P. M. Le convoi mortuaire partira de la demeure du Dr. Landry, coin Royale et Dumaine. 25 sept

Décédée, hier soir, à 10 heures 20 minutes, ANNE CELESTINE, âgée de trois ans et huit mois, fille de OMER PONIAT et de Marie Pool. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister sans autre invitation à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures et demie précises. Le convoi partira de la rue Galvez, entre Ste Anne et Dumaine. [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. Décédé hier, à 4 heures du soir, à l'asile de la société, FRANÇOIS DESBOT, natif de Accous, Basses Pyrénées, âgé de trente trois ans. Les membres de cette Société sont requis d'assister à son enterrement qui aura lieu ce matin à 9 heures. De la part du Président. 25 sept A. BARBIER, Secrétaire.

FALLECIO El sabado 24 del corriente, á la 1 1/2 de la tarde, á la edad de 14 meses, el niño ALFREDO, hijo de Joaquina ROCA y José BARBA (hijo). Los amigos y conocidos de las familias Barba, Roca, [illegible] y Robicheaux, son invitados para asistir al entierro que tendrá lugar hoy á las 4 de la tarde, de la residencia No. 285 calle Vieja Levée. De parte de la familia. 25 sept

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ L∴ U∴ — La Resp∴ Log∴ Silencio No. 8 bajo la jurisdiccion de la M∴ Y∴ G∴ L∴ para el Estado de la Luisiana. Or∴ de N. Orleans setiembre 25 de 1870, E∴ V∴ Habiendose dignado el supremo Hacedor llamar á sí, el alma de ALFREDO BARBA, hijo de nuestro muy querido herm∴ M∴ M∴ JOSE BARBA: se suplica á todos los hh∴ que componen esta Resp∴ Tall∴, como igualmente á los de la Orden en general, se sirvan reunirse hoy á las 4 de la tarde en punto, en la residencia No. 285 calle Vieja Levée, para acompañar el cadaver al campo de reposo. Por orden del V∴ Mtro∴ 25 sept FELIX GELBERT, Secretario.

Conclave Sofas No. 8—S∴ W∴ M∴ Nueva Orleans, Set. 25 de 1870. Los miembros de este Conclave se reunirán hoy á las 4 de la tarde en punto en la residencia No. 285, calle Vieja Levée, para asistir al entierro del niño ALFREDO, hijo de nuestro C∴ M∴ José Barba, E. Gefe. Los miembros de la Orden son fraternalmente invitados. Por orden del canciller. F. LUQUE. P. de P. VILLARINA, Secr. 25 sept

SERVICE FUNÈBRE. Un service funèbre pour le repos des âmes de feu DIEGO BATAGLIA et de CAROLINE BATAGLIA (épouse de Jules Moisian), sera célébré à l'Eglise de l'Annonciation, MERCREDI matin, à sept heures et demie. Les parents et amis de la famille Bataglia sont priés d'y assister.

AVIS. Aux membres de la Classe A. de la Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle. Vous êtes informés que R. H. WETMORE est mort le 9 septembre; que, conformément aux termes de la police, vous êtes chacun requis de verser dans la caisse de la société une piastre vingt-cinq cents ($1 25) dans les trente (30) jours qui suivront la présente date. Avis est donné que les bureaux de la Compagnie ont été transférés au No. 110 de la rue Gravier, au premier. JAMES B. GUTHRIE, Secrétaire. 24 sept—M

Club Démocratique du 6me Ward—"Rough and Ready."—Réunion du Club, LUNDI, 26 septembre 1870, à 7 heures P. M., pour affaires importantes. Par ordre A. A. KER, Président. JULIEN MICHEL, Secrétaire.

Consulat de Belgique. Les bureaux du Consulat de Belgique ont été transférés au No 88 de la rue de Chartres. E. SERREUYS, Consul Belge. 24 sept—1f

Bal au profit des blessés français et allemands. Le comité d'arrangement pour ce bal qui doit avoir lieu [illegible] SAMEDI SOIR, 1er octobre, [illegible]

GEM CONCLAVE No. 23, S∴ W∴ M∴ DEGRÉ INITIATOIRE. LUNDI soir, 26 septembre, à 7 1/2 heures P. M., au "Gem Hall", 17 rue Royale. JULES P. ZATARAIN, M. E. Chef. LOUIS HERMAIZE, scribe.

Avis aux Consignataires. Les consignataires de marchandises par le navire français BANGKOK, de Bordeaux, sont prévenus que le dit navire commencera son déchargement mardi 27 courant, au Poteau 34, Premier District. VO. MAIGNAN & F. LABORDE. 25 sept—3

Les consignataires par le navire américain ST. LOUIS, de Bordeaux, sont priés de faire leurs entrées en douane, pour recevoir leurs marchandises sur la Levée, au poteau No 27, Troisième District, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et frais. AMÉDÉE COUTURIÉ, No 29 rue Vieille-Levée. 25 sept—1f

ENTREPOT de Tapis et de Toiles Cirées. ELKIN & CO, 168 RUE DU CANAL 168. REÇOIVENT en ce moment, des Tapis Anglais, Velours et Bruxelles, de nouveaux genres et de qualités supérieures. Tapis trois plis et Ingrains. Toiles cirées de toutes largeurs. STORES—Etoffes à rideaux etc. Et tout ce qui se rattache à leur genre de commerce. Ils offrent le tout à un BON MARCHÉ EXTRÊME. 3 sept—1m PP

Au Public. LE soussigné certifie qu'il était porteur du quart d'un billet "combinaison" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, classe 224, tirée le 1 septembre 1870, avec les numéros 12, 61, 74; que le dit billet étant droit à la somme de quatre mille piastres; que le montant en a été payé en espèces sur présentation, au bureau de la Compagnie. Le dit billet n'avait coûté que vingt-cinq cents. W. J. [illegible], au coin des rues Annunciation et Poeyfarre. 25 sept—1f PP

Avis. PAR suite des jours de fête, le magasin et les bureaux de MM. HOFFMAN, MARKS & CO, No 30 de la rue de Chartres seront fermés jusqu'à MERCREDI, 28 du courant, date à laquelle ces messieurs offriront un beau choix de marchandises sèches et de lingerie. Pour plus de détails voir l'annonce. 25 sept—dim, lundi, mardi

Collége de la Passe Christian. L'OUVERTURE de ce Collége est fixée au mardi 4 octobre. Le Frère Isaiah, Président, sera, la veille, au collége Ste-Marie, angle des rues Poeyfarre et Foucher, où pourront le voir, toute la journée, les personnes qui désirent lui confier leurs enfants pour l'année prochaine. Il accompagnera les élèves qui partiront de la ville, le 4, à 8 heures du dépôt du chemin de fer Pontchartrain, au pied de la rue Girod. 25 sept—1f

ORGUES. LE goût de la musique d'orgue se propage et aucun salon n'est complet sans l'orgue à côté du piano. Le bon marché du premier de ces instruments le met à la portée des familles qui ne peuvent acheter le second. Il s'agit de choisir le meilleur orgue, et le meilleur est incontestablement

L'Orgue Américain, de S. D. & H. W. SMITH, de Boston, qui surpassent les autres par la pureté, l'étendue et la puissance du son. En Europe et ici, l'Orgue Américain jouit d'une immense réputation et sa supériorité est reconnue. ZORN & BREMER, Seuls agents, au No 66 de la rue du Camp. 25 sept—1f

Nouvelle-Orléans, 1er Septembre 1870. J'AI associé, aujourd'hui, mon fils Isidore à mes affaires. Le nom de la maison sera dorénavant THEODORE DANZIGER & SON. THÉODORE DANZIGER. La nouvelle maison sollicite une continuation du généreux patronage accordé jusqu'ici à l'ancienne. Elle appelle l'attention des clients et du public sur ses marchandises sèches de fonds et de fantaisie, à bon marché, son stock est constamment remplacé par des articles achetés aux encans de New-York. THEODORE DANZIGER & SON.

On Demande UNE DAME pouvant travailler parfaitement sur une machine "Empire" à coudre; [illegible] S'adresser à WM. HOGAN, [illegible] de la rue du Canal.

Demande. UNE bonne MODISTE et OUVRIÈRE en chapeaux trouvera à s'employer en s'adressant au magasin de Mme Chavigny, à l'encoignure des rues Royale et Ste-Anne.

A LOUER. [illegible] W. F. CHAPMAN, No 28 de la rue Carondelet.

A LOUER. [illegible] CHARLES LABORDE [illegible]

EDWARD BEALS JR. ALPHONSE LAINE. **BEALS & LAINE,** Marchands de Charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais. [illegible]

A VENDRE. L'établissement situé à l'angle des rues [illegible]

Grocerie à vendre. A vendre, pour cause de départ, une GROCERIE [illegible]

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana. CELEBRAÇÃO DO XXII ANNIVERSARIO. Os Srs. sócios e mais membros que compõem esta Sociedade terão a bondade de se reunirem DOMINGO, 25 de corrente, á 9 1/2 horas da manhã, casa da Sociedade, Caminho de Bayou Road, entre as ruas de San Claude e Tremé, para celebrarem o dejecimo segundo anniversario d'esta Sociedade; [illegible] Grande Marechal ANDREW KEENER e seus ajudantes: P. BARBARICH, N. MATOOVICH, M. P. MAGALHAES, G. PAVCOVICH, F. MOREAU, P. P. FLORES, P. PICOLO, [illegible] Por ordem do Snr Presidente. 22 sept—M CHAS. SIROVICH, Secretario.

Association des Planteurs Sucriers de la Louisiane. L'assemblée régulière de cette Association aura lieu le premier MERCREDI (5) d'octobre, au bureau de MM. Dymond & Edwards, No 64, rue du Camp, à midi. [illegible] Par ordre du Président. JOHN DYMOND, Secrétaire. 24 sept—1d

Teintures à la vapeur et dégraissage. E. EUG. GEORGEST, Coin Remparts et St. Philippe. Cette maison qui a su faire l'an dernier par la modicité de ses prix, un chiffre considérable d'affaires, vient offrir au public une nouvelle diminution pour tout ce qui concerne la teinture et le nettoyage de vêtements. Robe en cotonnade pour noir 60, jupe 50, en laine et laine et coton 75, jupe 60. Paletot pour noir 75, pantalons 60, gilets 40, paletot pour marron $1 25, pantalons $1.00, robe en soie pour noir $1.50, jupe 75, pour marron $2.00, pour bleu, rose, vert, rouge violet $1.50, rideaux rouge 60, autres couleurs 1.00. Nettoyage de paletots, pantalons, gilets, robes, 60, 75 et $1.00. 25 sept—3m

ZORN & BREMER, 66 RUE DU CAMP 66 Nouvelle-Orléans. SONT les SEULS AGENTS pour la vente des célèbres PIANOS CARRÉS de GEO. STECK & Co., et de HALLET & CUMSTON. Les instruments ne le cèdent en rien à ceux qui sont offerts sur la place et se vendent au moins vingt pour cent meilleur marché que les prétendus pianos de premier ordre. Dépôt des célèbres PIANOS DROITS DE PLEYEL. Plusieurs pianos de seconde main sont offerts à bas prix pour faire place au nouveau stock. N'oubliez pas notre numéro 66 de la rue du Camp.

COLLEGE DE SPRINGHILL, PRÈS MOBILE, ALABAMA. L'OUVERTURE de cette Institution aura lieu le 3 octobre 1870. [illegible] Aux RR. PÈRES JÉSUITES, au coin des rues Commune et Baronne, Nlle-Orléans. F. POURSINE & CO., Agents, au No 26 de la rue Natchez, Nlle-Orléans.

EN débarquement du navire Bangkok, de Bordeaux—CERISES à l'eau-de-vie, ABRICOTS, VIN ROUGE, MOUTARDE Dessaux, VINAIGRE de vin blanc, CEPES à l'huile [illegible] A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ, No 29, rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire St-Louis, de Bordeaux—VINS ROUGES F. Martinot, [illegible] VINAIGRE de vin blanc, VIN ROUGE, VIN BLANC, SARDINES, MOUTARDE, ANCHOIS, ABSINTHE, CHOCOLAT [illegible] A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ.

Reçu par le steamer "St-Louis," 10 [illegible] Fromage Gruyère, [illegible] JULES ROSE, Au No 26 de la rue des Magasins [illegible]

CABANES, Magasins, etc. [illegible]

En débarquement des navires Bangkok et St-Louis, de Bordeaux. 200 barriques VIN ROUGE "Duvergier," 10 quarts EAU-DE-VIE "E. Alinac." A vendre par A. ROCHEREAU & CO. 16 et 18 rue St. Louis.

EN DÉBARQUEMENT Des navires Bangkok et St-Louis, venant de Bordeaux. 500 caisses de 100 quart-de-boites SARDINES à l'huile, VINAIGRE de vin blanc, CHAMPIGNONS au naturel, FRUITS assortis à l'eau-de-vie, MOUTARDE Dessaux, CERISES à l'eau-de-vie, CHAMPAGNE Moet & Chandon, FICELLE française, ANISETTE Marie Brizard, PATÉS TRUFFÉS, CEPES à l'huile, etc. ANT. LANATA, 9 et 11 rue Jefferson, entre Chartres et Levée.

En Débarquement du navire BANGKOK, de Bordeaux. 50 quarts BURGUNDY PORT, Paul Emile Thomas. SHERRY, Paul Emile Thomas. VIN ROUGE, Larronde Frères. [illegible]

En débarquement du navire Saint-Louis, arrivé de Bordeaux. —VINS ROUGES— —VIN BLANC— —CERISES A L'EAU-DE-VIE— —EAU-DE-VIE— [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr., 25 Vieille-Levée.

En débarquement du navire BANGKOK, Arrivé de Bordeaux. VIN ROUGE 40 barriques [illegible] SARDINES A L'HUILE, PETITS-POIS, ASPERGES, FRUITS CONSERVÉS [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr. 25 Vieille-Levée.

Whiskey Rectifié: 50 barils MAGNOLIA, WHISKEY BOURBON, [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

Vin de Champagne: [illegible] PIPER & CO. [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

NORMAN & REISS, 131 et 133, rue Vieille-Levée, 131 et 133. **Grande fabrique DE CANDI.** UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candie à la crême, Toute espèce de candie nougatée, Candie fine, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses assorties, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ÉTRANGERS, tels que [illegible] Cornets de toutes grandeurs, Feuilles de papier [illegible], Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

BON TON CANDI. BOITES A SURPRISES. Toutes les boites sont remplies avec du Candi assorti et parfumé, et chaque boite vous contiendra UNE SURPRISE: MONTRES EN OR ET EN ARGENT, CHAINES DE MONTRES, ÉPINGLETTES, POUR DAMES ET MESSIEURS, BOUTONS DE MANCHES, BOUTONS DOUBLES, BOUCLES D'OREILLES, ETC., ETC., ETC. Manufacturés par GEO. MILLER & SON 308 Market St. Philadelphie. 500 DOUZAINES, venant d'arriver. A vendre en détail à 25 cents, par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 131 et 133 de la rue Vieille-Levée.

C. H. ZIMMERMANN & Co, Aux Nos 94 et 96 de la rue du Canal, REÇOIVENT, en ce moment, un stock complet de Bracelets "Band", Bracelets chaîne, Broches miniature, Médaillons émaillés, [illegible] Réparation de montres et de [illegible]

LOUIS GRUNEWALD, 129 RUE DU CANAL 129. Importateur, marchand en gros et en détail, D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, Cordes, etc. Feuilles de musique. Seul agent pour la vente des célèbres PIANOS STEINWAY et PIANOS KNABE. [illegible] PIANOS PLEYEL [illegible] ORGUES DE MASON & HAMLIN. [illegible]

La célèbre nouvelle Machine à Coudre de Singer, pour les familles. LE SUCCÈS EST LA MEILLEURE PREUVE DE SUPÉRIORITÉ. PLUS DE CINQ CENT MILLE DE CES MACHINES ont été vendues. [illegible] WM. E. COOPER & CO. Au No 7 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.

Aux Planteurs de Riz et de Coton. A VENDRE. UNE MACHINE à battre en grange et à nettoyer, avec séparateur [illegible] BOSTICK & SEYMOUR.

AVIS. Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français BANGKOK, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

AVIS. Les consignataires par le navire français BANGKOK, de Bordeaux, sont requis de faire leurs entrées en douane, [illegible] V. MAIGNAN & F. LABORDE.

Huiles "Black Diamond". HUILES "BLACK DIAMOND", [illegible] KEROSINE "BLACK DIAMOND" [illegible] SHROPSHIRE BROS. [illegible] Nlle-Orléans.

Demande de Domestique. RUE BIENVILLE No [illegible], on désire louer une domestique pour faire la cuisine et le ménage d'une petite famille.

Demande. POUR ALLER A COLUMBUS (Georgie), des JOUEURS de HARPE et de VIOLON. [illegible] HULL & BRIGGS.

Changement de local. J'avertis mes amis et le public que j'ai transféré ma fabrique de parfumerie [illegible] A. BOURDAN.

MADAME H. BAUSSET, ACCOUCHEUSE, INFORME les familles [illegible]

U. MARINONI, IMPORTATEUR, A transféré son magasin Au No 69, Vieille-Levée, (Entre Conti et Bienville.)

Tonnellerie Tonnellerie. Aux Planteurs et aux Marchands. [illegible]

Avis. LE DOCTEUR [illegible]

J. SAGET, ARMURIER, 168 Rue de Chartres 168 [illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 24 SEPTEMBRE—CLASSE 227.

12 34 40 18 19 68 39 68 66 5 4 29 56

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les bureaux de la Compagnie. HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs, Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 24 septembre 1870. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires. Méfiez-vous des fausses Loteries.

CANDIDATURES POUR LE CONGRÈS. Nous sommes autorisés à annoncer l'Honorable EDWIN L. JEWELL, comme candidat pour représenter au CONGRÈS le 1er District Congressionnel, pendant le long terme, sujet à la désignation de la Convention Démocratique.

Wm. G. Lyon. Andrew McKay. **W. G. LYON & Co.,** Importateurs et Marchands de GROCERIES VARIÉES, THÉS ET LIQUEURS. 12, Tchoupitoulas et 12, Nouvelle-Levée, Nouvelle-Orléans.

Déballage de Nouveautés. Wm. DAUPHIN, 150, Rue du Canal 150. Cette maison, la mieux assortie en ARTICLES DE MODES, continuera à faire des ouvertures d'articles de Paille, Rubans, Fleurs, Blondes, Crêpes, Chapeaux modèles, à la saison, &c. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours l'assortiment le plus complet, aux prix réguliers.

AVIS SPÉCIAL. TOUTES les personnes qui ont des réclamations contre la Hope, Hook & Ladder Company No 4 sont averties de les présenter au soussigné [illegible]. La Compagnie ne reconnaîtra aucun compte qui n'aura pas été présenté d'ici à la date indiquée. A. KALINSKI, No 39 rue Toulouse.

AVIS. L'OFFICE du Dr. BERJOT ayant été fermé pendant cinq semaines, pour cause de santé, le Dr. Berjot a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a repris ses occupations professionnelles. [illegible] 227 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

Avis. 100 Caisses TABAC de Pensylvanie, [illegible] CIGARES [illegible] rue des Remparts, N. O.

Modes et Confections. DÉSIREUSE de répondre au bienveillant [illegible]

G. L. FEVRE, 148 Rue Royale 148. IMPORTATEUR DE VEAUX VERNIS, VEAUX CIRÉS ET MÉGISSÉS, CHÈVRES en tout genre, CHEVREAUX, MOUTONS, Reçoit par chaque steamer d'EUROPE et de NEW-YORK [illegible] CUIRS A SEMELLE DE L'OUEST ET DE NEW-YORK.

Compagnie d'Assurance des Mechanics & Traders. LE 19 septembre 1870, à une réunion spéciale de la Direction, M. LLOYD R. COLEMAN a été élu [illegible]

Bureau du Pelican Mutual Insurance Co. UNE assemblée des Actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, LUNDI, [illegible] M. A. [illegible], Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible] AVIS est par le présent donné [illegible] WM. CRUZAT, Secrétaire.

Quartier-Général du Comité démocratique [illegible] TOUS les citoyens [illegible] Président du Comité de Naturalisation.

Avis. NOUS avons formé, aujourd'hui, une société, [illegible] de la rue Vieille-Levée [illegible] sous la raison HERMANN, VIGNES & ISRAEL, [illegible] S. HERMANN, JOS. VIGNES, JOS. ISRAEL. Nlle-Orléans, 1er septembre 1870.

Propriétés à vendre et à louer.

A louer, Pour le 1er octobre, les maisons Nos 87 1/2 et 89 rue des Quartiers, entre Bourbon et Dauphine; [illegible] S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

Maison à louer. A LOUER—Une maison basse, ayant cinq grandes chambres [illegible]

RESTAURANT A LOUER. La grande maison avec balcon, [illegible] rue de la Douane, entre Royale et Bourbon [illegible]

Installations et Fonds de Pharmacie à vendre. [illegible]

A LOUER. Une jolie résidence, située rue Columbus [illegible] E. L. BERCIER.

A LOUER. A partir du 1er octobre, la MAISON située à l'encoignure [illegible]

A Louer, Le rez-de-chaussée du magasin, No 224 de la rue St-Charles [illegible]

A LOUER. UN magasin pouvant être divisé [illegible] LE BLOND.

A Louer LE bon logement [illegible] T. MOREAU.

A Louer, Une belle et grande MAISON BASSE [illegible]

A vendre, CAFÉ [illegible] NORMANDIE.

Boulangerie à vendre [illegible]

A louer. UN TERRAIN [illegible]

A LOUER. La résidence [illegible]